



**VINGT-DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LES PLANTES**  
**Tbilissi (Géorgie), 19 – 23 octobre 2015**

**Demande d'invitation d'une organisation et du secteur privé\***

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner le 19 septembre 2015 au plus tard à l'adresse indiquée ci-dessous

(À DACTYLOGRAPHIER OU À REMPLIR EN MAJUSCULES)

	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme
Organisation		
Nom		
Prénom		
Adresse		
Ville et code postal		
Pays		
Téléphone / Fax		
Courriel		
Catégories de participation	<input type="checkbox"/> 1. A déjà participé à au moins l'une des deux sessions précédentes du Comité	
	<input type="checkbox"/> 2. N'a pas participé aux deux sessions précédentes mais représente une organisation ou entité du secteur privé ayant été invitée à participer à au moins l'une d'elles <sup>†</sup>	
	<input type="checkbox"/> 3. N'a pas participé aux deux sessions précédentes et représente une organisation ou une entité du secteur privé n'ayant pas été invitée à participer à au moins l'une d'elles <sup>†</sup>	
Points de l'ordre du jour auxquels vous voudriez contribuer et/ou Motifs particuliers de votre participation		

A: Prof. Dra. Margarita África Clemente Muñoz  
Présidente  
Dpto. de Ciencias y Recursos Agrícolas y Forestales  
Unidad de Botánica Agrícola y Forestal  
Campus de Rabanales  
Ctra Madrid, km 396  
Edificio Celestino Mutis (C-4)  
Universidad de Córdoba  
E-14071 CORDOBA

Tel: +34 (957) 21 21 85  
Fax: +34 (957) 21 21 85  
Email: cr1clmum@uco.es

\* Ce formulaire N'EST PAS un formulaire d'inscription. Les personnes qui recevront une invitation officielle de la Présidente du Comité pour les plantes devront envoyer au Secrétariat CITES un formulaire d'inscription (disponible sur <http://www.cites.org/fra/com/PC/index.shtml>).

† Les personnes des catégories 2 et 3 doivent fournir d'autres informations – *curriculum vitae*, informations sur leurs connaissances scientifiques personnelles, but de leur organisation, etc. (voir le document *Procédure d'admission des observateurs des organisations et du secteur privé aux sessions du Comité pour les plantes*).

